

ACTUALITÉS SOCIALES du 24 au 28 Novembre 2025

CONDITIONS DE TRAVAIL (DURÉE, RUPTURE, CDD...)

LS 26/11 Page 2-4	Transparence salariale : les entreprises françaises loin des standards européens <i>Apec, « Transparence salariale, un défi de taille pour les entreprises », 18 nov. 2025</i> L'Apec constate que les entreprises françaises sont encore peu préparées à la directive européenne sur la transparence des rémunérations, qui s'appliquera en juin 2026. Seules 26 % d'entre elles ont commencé à se mettre en conformité. L'étude révèle un fort niveau d'opacité perçu (46 % des cadres jugent leur employeur non transparent) et souligne que les écarts femmes-hommes persistent. Les obligations à venir entraîneront des coûts organisationnels et des risques de tensions sociales.
LS 27/11 Page 7	Récupération des primes chez Lactalis : plus de 500 salariés portent plainte <i>Liaisons Sociales / AFP, 25 nov. 2025</i> Plus de 500 salariés et ex-salariés ont saisi le Parquet national financier, estimant que Lactalis a minoré son bénéfice pendant plusieurs années et ainsi réduit les primes de participation. L'avocat des plaignants évalue le préjudice « en centaines de millions d'euros » et rappelle que chaque salarié (environ 16 000 en France) est potentiellement concerné. Le groupe avait réglé 475 M€ à l'administration fin 2024 pour clore un différend fiscal ; une enquête du PNF et des suites pénales sont en cours.
LS 28/11 Page 2	Congé de naissance : Entrée en vigueur repoussée et suppression de la possibilité de fractionnement Le nouveau congé supplémentaire de naissance, bien que validé dans son principe par les sénateurs, a fait l'objet d'ajustements majeurs, notamment le report de son entrée en vigueur au 1er janvier 2027 (au lieu du 1er janvier 2026) et la suppression de la possibilité de fractionner le congé en deux parties d'un mois chacune . Le report est justifié par le fait que la date initiale n'était pas techniquement envisageable pour l'adaptation des logiciels (Arpège des CPAM et DSN). De plus, les sénateurs ont retiré l'obligation pour les parents de prendre au moins un mois de ce congé de manière non simultanée.

EMPLOI / ÉCONOMIE

LS 24/11 Page 2-3	Étude LADAPT–Agefiph–FIPHFP : bilan décevant 20 ans après la loi Handicap de 2005 L'étude montre que la loi de 2005 a apporté des avancées mais peu de changements majeurs, en particulier pour les handicaps psychiques. Les discriminations à l'embauche persistent (testing négatif) et les carrières restent limitées. Cela nourrit le débat sur le passage d'une logique de conformité légale à une logique de culture inclusive.
---------------------------------	--

LS 25/11 Page 6	Conférence Travail – Emploi – Retraites du 5 décembre (annonce) Le gouvernement lance un cycle de discussions sur les conditions de travail, l'emploi (jeunes/seniors) et les transitions vers la retraite. Cette conférence vise à éclairer les débats de la présidentielle 2027. Elle s'inscrit dans une actualité sociale tendue (grèves, tensions avec le Medef).
-------------------------------	---

LS 26/11 Page 4-5	2,2 millions de salariés ont bénéficié de la dernière revalorisation du Smic <i>Dares Résultats n°52, « La revalorisation du Smic au 1er novembre 2024 », 29 oct. 2025</i> La hausse anticipée du Smic (+2 %, à 11,88 €) a concerné 12,4 % des salariés, soit un recul par rapport aux années précédentes. Les femmes (59,2 %) et les salariés à temps partiel (24,5 %) restent surreprésentés parmi les bénéficiaires. La part de salariés concernés baisse dans presque tous les regroupements de branches, avec de fortes disparités entre secteurs (de 2 à plus de 50 %).
---------------------------------	--

FORMATION

LS 25/11 Page 1-3	Entretien de parcours professionnel : nouveau cadre légal (loi du 24 octobre 2025) La périodicité passe de 2 à 4 ans, avec un entretien renforcé de mi-carrière et un en fin de carrière. Le contenu obligatoire est enrichi, ce qui renforce la co-construction des parcours professionnels. Ces modifications impactent directement le risque d'abondement correctif et l'organisation RH.
---------------------------------	--

LS 27/11 Page 2-3	<p>Mise en œuvre de la période de reconversion à partir du 1er janvier 2026</p> <p><i>Projets de décrets soumis à la CNNCEFP le 26 nov. 2025</i></p> <p>Deux projets de décrets précisent le fonctionnement du nouveau dispositif de « période de reconversion », qui remplacera la ProA et les Transco. L'employeur devra transmettre à l'Opcō plusieurs documents (accord, convention de formation, etc.) avant le début du dispositif. L'Opcō disposera de 20 jours pour statuer sur la prise en charge. Les branches devront définir un niveau moyen de financement de 5 000 €, faute de quoi un montant de 9,15 €/h s'appliquera. Une section financière dédiée sera créée au sein de France compétences</p>
PROTECTION SOCIALE	
LS 24/11 Page 4-5	<p>Cotisations retraite et invalidité-décès des professions libérales (2025–2026)</p> <p>Un décret ajuste les taux et paramètres de cotisations retraite et invalidité-décès pour de nombreuses professions libérales. C'est une actualité importante car elle modifie les coûts sociaux et les droits futurs de professions autonomes. Elle illustre également la complexité et l'hétérogénéité des régimes professionnels.</p>
LS 25/11 Page 4-6	<p>Rapport du COR : scénarios de réforme des droits familiaux et conjugaux</p> <p>Le COR propose d'harmoniser trimestres, majorations, pensions de réversion et d'éventuellement recentrer les droits familiaux sur les mères. Plusieurs scénarios visent une meilleure équité, plus de lisibilité et une anticipation des évolutions sociétales. C'est un axe central dans les réflexions actuelles sur les retraites.</p>
LS 28/11 Page 1	<p>PLFSS 2026 : Le Sénat rétablit la fin de l'exonération de cotisations sociales pour les apprentis</p> <p>Le Sénat, lors de l'adoption en première lecture du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2026, a notamment rétabli la suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les apprentis. Cette mesure est l'une des nombreuses propositions du gouvernement que les sénateurs ont réintroduites après qu'elles aient été supprimées par l'Assemblée nationale, dans le but de contenir le déficit de la sécurité sociale.</p>
RELATIONS SOCIALES (DROIT SYNDICAL ; IRP ; CONVENTIONS ET ACCORDS)	
LS 24/11 Page 1-2	<p>Accord Total Energies sur l'emploi des travailleurs handicapés (2026–2029)</p> <p>Cet accord prévoit des objectifs ambitieux de recrutement, un encouragement aux RQTH déclarées et de nombreuses mesures de maintien dans l'emploi (aménagements, télétravail prescrit, jours d'absence, aides financières). Il illustre la dynamique des entreprises face à l'OETH et à la nécessité d'inclusion réelle. C'est un exemple concret d'accord collectif structurant en faveur de l'insertion.</p>
LS 25/11 Page 3- 4	<p>Déclaration d'intérêts obligatoire pour les conseillers prud'hommes</p> <p>Un décret fixe désormais les modalités de déclaration d'intérêts, de mise à jour, de conservation et d'entretien déontologique. L'objectif est de prévenir les conflits d'intérêts et de renforcer l'exigence d'impartialité. C'est une évolution juridique majeure concernant l'institution prud'homale.</p>
LS 26/11 Page 7	<p>Violences faites aux femmes : FO et la CGT réclament des moyens accrus</p> <p><i>FO, communiqué du 24 nov. 2025 / CGT, communiqué du 25 nov. 2025</i></p> <p>FO dénonce le sous-financement de la lutte contre les violences faites aux femmes et demande de nouveaux droits protecteurs (protection contre le licenciement, aménagements du poste, droit de retrait élargi). La CGT, avec plusieurs associations, présente une loi-cadre incluant 140 propositions visant prévention, accompagnement et sanctions. Les deux organisations exigent des obligations renforcées pour les employeurs.</p>
SANTÉ AU TRAVAIL	
LS 26/11 Page 6	<p>Accidents du travail : record de 764 décès en 2024</p> <p><i>Assurance maladie, Rapport annuel sur les risques professionnels, 21 nov. 2025</i></p> <p>L'Assurance maladie recense 764 décès liés à des accidents du travail en 2024, un niveau inédit depuis 2018. Les décès touchent particulièrement les jeunes et les salariés nouvellement embauchés. Le ministère du Travail prépare un plan "santé au travail 2026-2030" incluant davantage de formation des primo-arrivants et des restrictions pour les employeurs condamnés pour faute inexcusable.</p>
LS 27/11 Page 6	<p>Sous-déclaration des accidents du travail : FO alerte et demande des actions renforcées</p> <p><i>Liaisons Sociales / FO, 25 nov. 2025</i></p> <p>FO dénonce une image partielle des risques professionnels et une sous-déclaration persistante des accidents du travail et maladies professionnelles, à la suite des données du rapport 2024 de la branche AT/MP. Le syndicat estime que ces pratiques masquent l'ampleur des sinistres, affaiblissent la prévention et privent les victimes de leurs droits ; il demande des mesures pour garantir transparence, meilleure reconnaissance et renforcement de la prévention.</p>